



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 9

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. le *ministre* LEMIEUX propose la première lecture du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (N. Windle, A. Edwards, L. Kirby et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (F. Poulsen, D. Poulsen, F. Dunn et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Hydro-Manitoba d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (A. Teghtmeyer, B. Teghtmeyer, S. Zimmer et autres)

M. STRUTHERS, *ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales*, fait une déclaration afin de faire le point sur le cas confirmé de grippe aviaire de type H5N2 dans une ferme d'élevage de dindons au Manitoba.

M. EICHLER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. JHA, M^{mes} TAILLIEU, BRICK et ROWAT ainsi que M. WIEBE font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. JENNISSEN voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la trente-neuvième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. MCFADYEN voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que dans son discours du Trône, le gouvernement n'ait pas su reconnaître qu'après 11 ans, les crimes violents augmentent et que le gaspillage est chose courante et qu'il n'a pas tenu ses promesses en matière de soins de santé;
- b) que le discours n'ait pas présenté de plan crédible visant à réduire les crimes violents, à limiter le gaspillage et à améliorer les soins de santé;
- c) que le discours confirme que le gouvernement est favorable à l'accumulation de déficits considérables et à l'augmentation de la dette, ce qui accroîtra le fardeau fiscal des familles manitobaines;
- d) que le plan du gouvernement visant l'augmentation du fardeau fiscal des familles manitobaines après octobre 2011 soit déraisonnable;
- e) que le gouvernement n'ait pas pris de mesures immédiates dans le but d'améliorer la compétitivité du Manitoba, notamment en ne cherchant pas à se joindre au New West Partnership;
- f) que le gouvernement n'ait pas pu placer les aînés et les familles de la province à l'abri des augmentations des taux d'électricité et de gaz naturel en raison de l'ingérence du premier ministre dans les affaires d'Hydro-Manitoba;
- g) que le discours n'ait pas su reconnaître que pendant 11 ans, le gouvernement a engouffré de l'argent dans une bureaucratie et une administration hypertrophiées dans le domaine de la santé, au détriment des soins de première ligne;
- h) que le discours n'ait pas su reconnaître que le gouvernement n'a pas prévu les besoins des aînés et qu'il a directement causé le manque de lits dans les foyers de soins personnels au Manitoba;
- i) que le discours n'ait pas su reconnaître qu'un trop grand nombre de Métis et de membres des Premières Nations sont exclus de la vie économique de la province et que le gouvernement n'ait pas présenté de plan pour remédier à cet échec important;
- j) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas su rassurer les parents que leurs enfants acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui;
- k) que le gouvernement continue à négliger et à pénaliser les familles agricoles et les collectivités rurales du Manitoba;

- l) que le discours n'ait pas su reconnaître le chaos qui règne dans le système de protection de l'enfance du Manitoba et qui est attribuable aux politiques du gouvernement et que ce dernier n'ait pas présenté d'excuses relativement aux abus et aux décès tragiques causés par son ingérence politique dans ce système;
- m) que le gouvernement n'ait pas fait face au problème accru de la conduite en état d'ébriété, ni reconnu que ce fléau afflige un trop grand nombre de familles;
- n) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas réussi à faire face aux problèmes liés au traitement des dépendances, ni reconnu que la toxicomanie et les dépendances contribuent à une grande partie des crimes qui ravagent la province et qui font d'elle la capitale canadienne des crimes violents;
- o) que même si le discours du gouvernement contient plusieurs bonnes idées présentées par les députés de l'opposition, le gouvernement n'ait pas convaincu l'Assemblée que ces dernières seront mises en œuvre;
- p) que le gouvernement n'ait pas su reconnaître que depuis 11 ans, il ne peut tenir ses promesses, notamment celle visant à mettre fin à la médecine des couloirs, ce qui porte l'Assemblée à croire qu'il est peu probable que les promesses contenues dans le discours du Trône seront tenues;
- q) que le gouvernement actuel n'ait pas tenu les promesses qu'il a faites aux Manitobains et qu'il est ainsi clairement nécessaire d'élire un nouveau gouvernement qui obtiendra des résultats positifs en matière de réduction de la criminalité, de responsabilité fiscale, de création d'emplois, de réduction d'impôts, de protection contre l'augmentation des coûts des services, d'accès à un médecin de famille, d'aide aux familles agricoles, de l'assainissement du lac Winnipeg, d'installations sportives de meilleure qualité, de stabilisation du système de protection des enfants et de réalisation d'autres objectifs qu'appuient les Manitobains,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. le *ministre* RONDEAU, M^{me} MITCHELSON et M. le *ministre* STRUTHERS interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN

HAWRANIK
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU 19

CONTRE

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BLAIKIE
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX

MACKINTOSH
MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD 33

Le débat se poursuit sur la motion principale.

M. BOROTSIK exerce son droit de parole jusqu'à 12 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 12 h 30 et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes